

Suite du Sondage

Évolution OATAM Filière Technique



1^{ER}
SYNDICAT
ST FRANCE



Ça commence à bouger!



Après avoir beaucoup mis en avant la population ATAM dans les accords COVID, fin février nous vous proposons un grand sondage sur la thématique de la filière technique. Vous avez été 134 opérateurs et techniciens à répondre, dont 29% de femmes. Merci encore à toutes et à tous pour votre participation !

Les résultats nous ont permis de faire des propositions concrètes, portées en commission Emploi Compétence pour revaloriser la filière technique au niveau des attentes individuelles et collectives.

Les premiers retours issus de cette commission du 26 mai vont dans le bon sens mais ne répondent pas encore à bon nombre de vos attentes :

Nous avons obtenu :

Lors de cette commission, nous avons été entendus sur plusieurs points :

- **Changement de CSP** : Les opérateurs TPM3/TPP3/TOP3 et TPF3 (Niveaux 3) pourront prétendre à un changement de CSP pour devenir technicien. Une modification est attendue en ce sens très prochainement.
- **Plafond de verre** : Notre demande de briser les actuels plafonds de verre des Niveaux 3 et 4, respectivement à 270 et 305, a été également entendue. La CFE-CGC propose de porter le Niveau 3 au coefficient 285 et à 335 pour le Niveau 4. Pour les Niveaux 3, cela offrira une possibilité d'évolution supplémentaire pour celles et ceux qui ne pourraient pas faire de formation diplômante.
- **Formation des techniciens** : Pour qu'un vrai travail soit fait sur cet axe ainsi que sur le contenu des postes. Ces 2 axes sont indispensables pour le développement et l'évolution de chaque salarié.

Nos autres demandes toujours en cours :

- **Reconnaitre l'expérience** : Nos demandes vont encore plus loin, pour les techniciens de Niveau 4, pour reconnaître leur expérience, nous proposons de créer une nouvelle catégorie : les TECHNICIENS CHAMPIONS.
- **Formation Diplômante** : Pour celles et ceux qui sont passés d'OPERATRICE/OPERATEUR à TECHNICIENNE/TECHNICIEN avant le 1er avril 2018, nous rappelons qu'ils ont la possibilité, pour augmenter leur employabilité, d'être accompagné sur une formation diplômante telle qu'une VAE ou une alternance. La demande est à faire auprès de votre manager.
- **Rémunération** : Nous demandons que le changement de CSP s'accompagne d'une revalorisation du salaire de base.
- **Notion de carrière** : elle devra être également prise en compte sans doute dans les groupes de travail de la filière technique, pour que la promotion des techniciens se fasse tout au long de leur parcours, soit verticalement en changeant de coefficient quand cela est possible, soit horizontalement pour prendre de la compétence et de l'expérience pour atteindre des postes d'expertises voire basculer, au plus tôt, vers des passages cadre quand le potentiel est là.

ST Crolles

DS

Thierry RODRIGUEZ : 5721
Matthieu LEMESLE : 3551
Philippe MARROT : 3537
Rodolphe DI STASI : 5761
Xavier GERARD : 3202

Vos représentants CFE-CGC

RP

Christophe SALAGNON : 2258
Véronique OLLAGNIER : 5419
Rose-Marie MARCQ : 5297
Xavier GERARD : 3202

Rejoignez-nous !

